

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 novembre 2022****Objet : ADMISSION EN NON-VALEUR 2022 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

DATE DE LA CONVOCATION 08-11-2022	L'an deux mille vingt-deux, Le quatorze novembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
DATE D’AFFICHAGE 08-11-2022	Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Madame Isabelle BOURGEONNIER, Mme Annie SAINSILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Véronique HUYNH, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémy JOURDAN, Mme Françoise GAULIER, Mme Lorraine WEISS, M. Bruno GUILLON, Mme Odile GENOVA, M. GASQ Christian, Mme Catherine LE DANTEC
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29 PRESENTS : 24 VOTANTS : 27	Excusés représentés : Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à M. John COLLEEMALLAY M. Hervé WIOLAND donne pouvoir à M. Dejan STANKOVIC M. Thierry HULLOT donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS
DATE DE LA PUBLICATION 22-11-2022	Absents : Mme Frédérique SARRAU M. Frank MARQUET

Accusé de réception en préfecture
M078-217801174-20221124-2022-11-14-07-DE
conseil municipal présent
M. John COLLEEMALLAY est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des
councilors municipals présents au moment du vote.
Date de réception préfecture : 24/11/2022

Vu le budget primitif de la ville adopté le 04 avril 2022

Considérant que, après que le comptable de la Commune, ait mis en œuvre l'ensemble des procédures de recouvrement des recettes, certains redevables sont insolvable ou que les créances sont aussi minimales qu'il n'est pas possible d'exercer des poursuites,

Vu l'état de produits irrécouvrables établi par la Trésorerie Principale, d'un montant total de 54,50€ pour le budget de la ville

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville au chapitre 65, nature 6541

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

DÉCIDE :

- l'admission en non-valeur des titres de recettes dont la liste figure en annexe de la présente délibération, pour un montant total de 54,50€
- dit que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2022, chapitre 65, nature 6541.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 24/11/22

Rendu exécutoire le : 24/11/22

Le Secrétaire de séance

Elisabeth BERNIER-MORELLI



Buc, le 22 novembre 2022

Le Maire,
Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

Errelli

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20221124-2022-11-14-07-DE
Date de télétransmission : 24/11/2022
Date de réception préfecture : 24/11/2022

Acte à classer

2022-11-14-07

1 En préparation **2** Pour signature **3** Prêt à transmettre **4** En attente retour Préfecture **5** > AR reçu < **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-11-24T17-59-18.01 (MI241352746)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20221124-2022-11-14-07-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Admission en non-valeur - Budget principal de la ville

Date de décision : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Acte : 2022-11-14-07 Admission en non valeur 2022.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/11/22 à 17:29

Date 24/11/22 à 17:29

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 18:05

Par **BORDIER Frederic**

Par **BORDIER Frederic**

Par **GRASSET Stéphane**

Par **GRASSET Stéphane**



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 18:06
À: dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-07

' : . Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-07, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20221124-2022-11-14-07-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2022-11-14-07

Objet : Admission en non-valeur - Budget principal de la ville

Date de décision : 24/11/2022

Date de transmission : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>